


Production statistique

Des méthodologies adaptées comme résilience à la nouvelle donne sécuritaire



	ÉDITORIAL Des données statistiques comme moyens pour renforcer la résilience et éliminer la faim au Burkina Faso	Page 3
	ACTUALITÉS L'INSD se dévoile à la presse	Page 5
	CHIFFRES/RÉSULTATS MORTALITE AU BURKINA FASO (5e RGPH)	Page 14
	DÉCOUVERTE Des méthodologies adaptées comme résilience à la nouvelle donne sécuritaire	Page 13
	PORTRAIT/INTERVIEW « En termes de bilan, on peut affirmer que le projet a atteint un niveau très satisfaisant. » dicit Boureima OUEDRAOGO, Coordonnateur de PNIN BURKINA	Page 17



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO

*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE

*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE

*Directeur de l'Informatique et du Management
de l'Information Statistique de l'INSD*

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Abdou NOMBRE

RÉDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE

Hamidou OUEDRAOGO

Kassoum SORI

Hamado TONDE

Abdoul Aziz ILBOUDO

Gérald Wilfried ZONGO

Hélène ZIDA

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie

PARTENAIRE

Réalisé avec l'appui financier du PHASAO, financé par
la Banque mondiale



01 BP 374 Ouaga 01 - Tél. : (+226) 25 49 85 02 / 25 49 85 00
insd@insd.bf - www.insd.bf



Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes : www.insd.bf - www.cns.bf



JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Des données statistiques comme moyens pour renforcer la résilience et éliminer la faim au Burkina Faso

Le 18 novembre 2022, les pays africains célèbrent la 32e Journée Africaine de la Statistique sous le thème : « Renforcer les systèmes de données en modernisant la production et l'utilisation des statistiques agricoles : comment mieux accompagner les politiques et améliorer la résilience de l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire en Afrique ». Le thème inspiré de celui de l'Union africaine pour l'année 2022, «2022, année de la nutrition : renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain » a été choisi pour sensibiliser les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les producteurs et les utilisateurs de données et le public sur l'importance des données statistiques comme moyens pour renforcer la résilience et éliminer la faim en Afrique.

Au Burkina Faso, tout comme dans de nombreux pays de la sous-région, la vulnérabilité due aux aléas climatiques, l'accroissement insuffisant de la productivité agricole et la faible diversification des revenus expliquent la persistance de l'insécurité alimentaire et économique des ménages ruraux. En effet, la mauvaise répartition pluviométrique constatée en 2017 et 2021 ont induit des déficits bruts de plus de 450 000 tonnes de céréales et des taux de couverture des besoins céréaliers en deçà de 100% dans sept (7) régions sur treize (13) selon les résultats des campagnes agricoles 2017 et 2021. La proportion des ménages agricoles qui ne seraient pas en mesure de couvrir leurs besoins alimentaires sur la base de leur propre production est de 45% en moyenne sur les dix dernières années.

Par ailleurs, la situation sécuritaire difficile affecte négativement la production agricole et induit une désorganisation de la structure de l'agriculture et par conséquent celle de l'économie nationale. Elle contribue, selon les résultats du Cadre harmonisé d'analyse de la situation alimentaire, à faire passer le nombre de personnes ayant besoin d'assistance



alimentaire immédiate après les récoltes de 21 086 personnes en 2015 à 2 068 023 personnes en 2020.

Pour faire face à cette situation de vulnérabilité, la stratégie nationale de développement rural à l'horizon 2025 ambitionne relever les principaux défis suivants : (i) assurer la couverture des besoins céréaliers nationaux par la production



Institut National de la Statistique et de la Démographie

Gouverner c'est prévoir. Prévoir c'est connaître. Connaître c'est mesurer





céréalière nationale dans un contexte de dégradation accélérée des bases écologiques et de changement climatique; (ii) développer les filières agricoles et la liaison production-marché dans un contexte de concurrence déloyale sur le marché mondial due à des subventions massives accordées à certains agriculteurs par leurs Etats; (iii) assurer une maîtrise effective et une gestion de l'eau de production au regard de l'irrégularité et de l'insuffisance des pluviométries et des multiples conflits constatés autour des ressources en eau; (iv) assurer un accès équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.

La mise en œuvre des politiques de développement efficaces ne peut se faire sans données statistiques pertinentes, fiables et à jour. C'est pourquoi le Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui de ses partenaires au développement, met en œuvre des actions de renforcement des capacités du système statistique national en général et du système statistique agricole en particulier. Parmi ces actions, l'on peut citer particulièrement la réalisation du deuxième recensement général de l'agriculture (RGA2) ainsi que la conduite régulière des enquêtes permanentes agricoles (EPA) et des enquêtes nationales nutritionnelles (ENN).

Dans un tel contexte, la célébration de la Journée Africaine de la Statistique constitue une occasion de mener des actions et des réflexions dans la poursuite de la modernisation de notre système statistique national afin d'assurer une production statistique régulière, résiliente et adaptée aux besoins et au contexte en vue d'orienter les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette modernisation concerne tout le processus de production et de diffusion de l'information statistique, ainsi que l'utilisation de nouvelles sources des données générées par les technologies de l'information et de la communication.

Je voudrais, à l'occasion de cette journée africaine de la statistique, rendre un hommage mérité à l'ensemble du personnel du système statistique national qui, malgré le contexte sécuritaire difficile, continue d'arpenter nos villes et campagnes afin de remonter les informations nécessaires à la production de statistiques de qualité.

J'exprime également ma reconnaissance aux citoyens, aux ménages et aux entreprises qui ne ménagent aucun effort pour se mettre à la disposition des acteurs du système statistique national et répondre à leurs différentes sollicitations. Je les exhorte à continuer de réserver un accueil chaleureux aux personnels chargés de la collecte de données qui s'adresseront à eux dans le cadre de nos opérations d'enquêtes et de recensements.

J'exprime toute ma gratitude, et celle du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers qui œuvrent à nos côtés pour contribuer à développer notre système statistique national, ainsi qu'à tous ceux qui se sont engagés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Enfin, je formule le vœu que toutes les initiatives entreprises dans le cadre de la commémoration de la Journée Africaine de la Statistique contribuent à bâtir un système statistique national moderne, performant et stable, produisant et diffusant en toute indépendance et en temps opportun, des données statistiques répondant aux besoins des utilisateurs, en particulier dans le domaine agricole.

Vive la Statistique au service du développement du Burkina Faso et de l'Afrique.

Bonne célébration de la Journée africaine de la statistique !

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective,

Président du Conseil national de la statistique

Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Enquête nationale sur le travail des enfants

Les données de terrain attendues pour décembre 2022

L'Institut national de la statistique et de la démographie en collaboration avec le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale a procédé au lancement officiel de l'enquête nationale sur le travail des enfants. Ladite cérémonie a eu lieu le jeudi 17 novembre 2022 à Ouagadougou



Bernard BERE, Directeur général adjoint de l'INSD

L'enquête sur le travail des enfants vise à améliorer les informations sur les enfants qui travaillent, le travail des enfants et le travail des enfants dans les travaux dangereux.

Du constat fait par M. BERE, en 2006, la prévalence des enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement actifs était de 41% au Burkina Faso. Cette situation a suscité l'engagement du gouvernement qui s'est fixé pour objectif



Alassane TRAORE, « cette enquête constitue une véritable boussole qui contribue à une meilleure orientation dans les interventions en matière de lutte contre le travail des enfants. »

de réduire la prévalence des enfants âgés de 5 à 17 ans économiquement actifs à 25% en 2020.

Selon le Directeur des statistiques sur les conditions de vie des ménages de l'INSD Odilon DOAMBA, le travail des enfants se définit comme toute activité entreprise par une personne de moins de 18 ans, rémunérée ou non, dangereuse ou inappropriée pour son âge, ou qui nuit à sa scolarisation ou son développement physique, psychologique et social.



Germaine TIEMTORÉ représentante du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale



La cérémonie a vu la participation des responsables en charge du travail et de la protection sociale des treize (13) régions



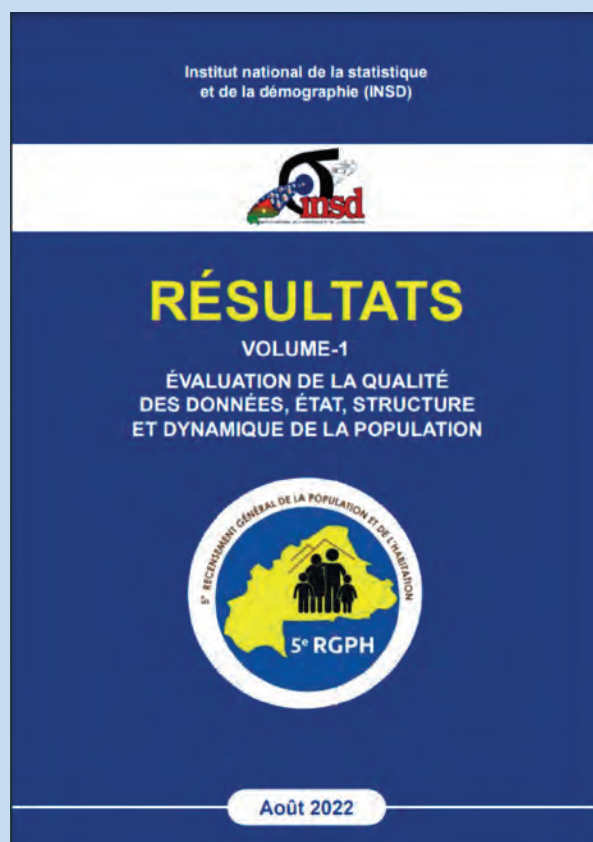
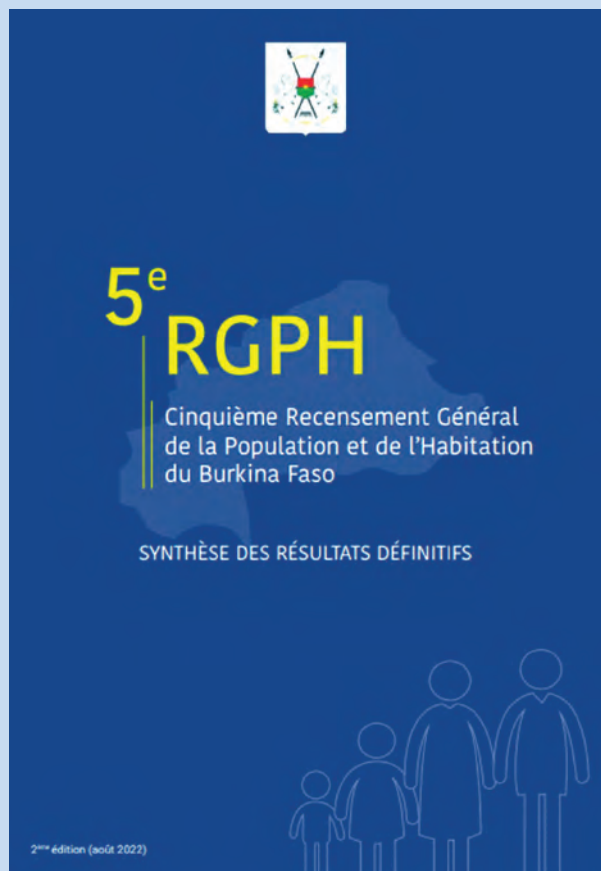
À cette occasion, la représentante du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale, Germaine TIEMTORÉ, a souligné les efforts du ministère en faveur des actions de contrôle et de sensibilisation des populations en collaboration avec les directions régionales du travail. Ces contrôles et suivis qui se font sur les sites miniers, dans les débits de boissons, les entreprises visent à s'assurer qu'il y a moins d'enfants économiquement actifs au Burkina Faso et de vérifier que les conditions de travail de ces enfants sont adéquates.

La présente enquête devra permettre d'actualiser les données sur le phénomène afin d'apporter des solutions pour renforcer la lutte contre le travail des enfants. Pour le représentant des partenaires techniques et financiers Alassane TRAORE, cette enquête constitue une véritable boussole qui contribue à une meilleure orientation dans les interventions en matière de lutte contre le travail des enfants.

La cérémonie a vu la participation des responsables en charge du ministère du travail et de la protection sociale des treize (13) régions. Occasion pour le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale de sensibiliser les participants sur le cadre programmatique et législatif relatif à la lutte contre le travail des enfants. Les partenaires techniques et financiers ont, pour leur part, partagé leurs expériences des enquêtes sur le travail des enfants et leurs implications politiques dans la lutte contre le phénomène.

L'enquête va couvrir l'ensemble des régions et concernera 3 398 ménages. Elle est réalisée par l'INSD en collaboration avec le ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale. Elle est financée en partie par l'UNICEF et le Bureau international du travail. La collecte des données se déroulera sur la période de novembre et décembre 2022.

✉ Hamidou OUEDRAOGO



CINQUIÈME ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ

Les acteurs de médias se familiarisent aux tableaux statistiques

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a organisé un séminaire de formation des acteurs de la presse à la lecture des indicateurs de la 5e enquête démographique et de santé, ce jeudi 17 novembre 2022. Cette formation a pour objectif de former les acteurs de la presse à une bonne appropriation des indicateurs afin de relayer l'information sur les résultats de l'enquête démographique et de santé.



La formation a consisté en des présentations suivies d'échanges. Les principes de base des tableaux statistiques ont été rappelés aux acteurs des médias avant d'aborder le contenu de certains tableaux

Une communication efficace des résultats de l'enquête démographique et de santé est nécessaire pour une appropriation de la situation sanitaire de certaines catégories de la population. Cependant, les indicateurs sont résumés dans des tableaux statistiques parfois complexes dont la lecture et la compréhension ne sont pas toujours aisées, surtout pour les personnes non statisticiennes. Ainsi, pour éviter des interprétations erronées des indicateurs, l'INSD et ses partenaires ont jugé opportun de réaliser une formation des acteurs de la presse nationale sur la lecture des tableaux statistiques du rapport de l'EDSBF-V.

Selon le Directeur général de l'INSD, Boureima Ouédraogo, les données utilisées par la population et par d'autres acteurs dont les journalistes pour soutenir des analyses ou pour s'informer ne sont pas toujours très bien comprises. C'est pourquoi, son institution a organisé cette rencontre pour permettre de partager les techniques d'appropriation des productions statistiques.

Le démographe Issa Zongo, membre de l'équipe technique de la réalisation de la 5e enquête démographique et de santé du Burkina Faso, a été l'un des formateurs. Selon lui, il s'agit de donner des détails sur la manière de lire les résultats des enquêtes et de santé. « Le journaliste doit pouvoir lire, mieux comprendre l'information telle que nous voulons qu'il le transmette. Il y a des interprétations erronées et ce n'est pas toujours du fait du journaliste. On admet qu'en tant que statisticien, nous ne communiquons pas bien sur nos indicateurs. On pense que certaines choses sont évidentes alors qu'elles ne le sont pas », a-t-il expliqué. Les thèmes qui

ont été abordés sont la planification familiale, la mortalité, la fécondité, le paludisme, la nutrition et la vaccination.

La formation a consisté en des présentations suivies d'échanges. Les principes de base des tableaux statistiques ont été rappelés aux acteurs des médias avant d'aborder le contenu de certains tableaux. L'accent a été notamment mis sur les titres et les sous-titres des tableaux, des intitulés de lignes et de colonnes, les caractéristiques étudiées de la population et les modalités des variables d'intérêt.

La formation a aussi concerné les niveaux ou valeurs des indicateurs lus à l'intersection des lignes et colonnes.

Aussi, les voies et les procédures éventuelles d'accès aux informations statistiques produites par l'INSD ont été partagées avec les participants à cet atelier. Ceux-ci ont marqué leur satisfaction et souhaité que de telles initiatives soient régulièrement développées pour démystifier les statistiques et favoriser une interprétation juste des indicateurs.

Hamado TONDE

Tableau 2. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés
Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15-49 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS Burkina Faso 2021

Caractéristique sociodémographique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
Niveau d'instruction						
Aucun	58,3	10 292	10 254	45,2	3 114	3 089
Primaire	14,2	2 515	2 515	19,3	1 330	1 340
Secondaire	19,6	3 465	3 498	19,6	1 351	1 385
1er cycle						
Secondaire	5,5	980	1 050	10	689	692
2ème cycle						
Supérieur	2,3	407	342	5,9	404	385

32E JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Renforcer la statistique pour une agriculture résiliente

Les acteurs du système statistique national ont célébré la 32e journée africaine de la statistique (JAS) le vendredi 18 novembre 2022 à Ouagadougou. Cette célébration a été présidée par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective, Dr Aboubakar NACANABO, par ailleurs président du Conseil national de la statistique et en présence du ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, Dr Denis OUEDRAOGO.



Le ministre NACANABO a interpellé les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les producteurs et utilisateurs de données et le public en général sur la nécessité de renforcer les systèmes statistiques nationaux

« Renforcer les systèmes de données en modernisant la production et l'utilisation des statistiques agricoles : comment mieux accompagner les politiques et améliorer la résilience de l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire en Afrique ». C'est sous ce thème que le Burkina Faso a célébré la Journée africaine de la statistique (JAS). Par le choix de ce sujet, les acteurs du système statistique national ont voulu s'inscrire dans la continuité de la réflexion sur le thème de l'Union Africaine pour l'année 2022 qui est : «2022, année de la nutrition : renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain ».

A l'occasion, le ministre NACANABO a interpellé les décideurs, les partenaires techniques et financiers, les producteurs et utilisateurs de données et le public en général sur la nécessité de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour qu'ils soient capables de produire les meilleures données pour orienter les initiatives de renforcement de la résilience des agriculteurs et pour éliminer la faim en Afrique.

Pour le Directeur général de l'INSND Boureima OUEDRAOGO, le contexte actuel commande un renforcement des capacités des infrastructures de production pour des statistiques modernes au profit de la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire. Ainsi, les communications ont porté sur le système statistique agricole au Burkina Faso ; sur l'état de mise en œuvre du deuxième recensement général de l'agriculture du Burkina Faso et enfin sur l'état de mise en œuvre de la Plateforme nationale d'information en nutrition.

En effet, on constate que la situation sécuritaire difficile affecte négativement la production agricole et induit une désorganisation de la structure de l'agriculture et par conséquent celle de

l'économie nationale. Elle contribue, selon les résultats du Cadre harmonisé d'analyse de la situation alimentaire, à faire passer le nombre de personnes ayant besoin d'assistance alimentaire immédiate après les récoltes de 21 086 personnes en 2015 à 2 068 023 personnes en 2020.

Pour faire face à cette situation de vulnérabilité, la stratégie nationale de développement rural à l'horizon 2025 ambitionne assurer la couverture des besoins céréaliers nationaux par la production céréalère nationale dans un contexte de dégradation accélérée des bases écologiques et de changement climatique. Elle prévoit le développement des filières agricoles et la liaison production-marché dans un contexte de concurrence déloyale sur le marché mondial due à des subventions massives accordées à certains agriculteurs par leurs Etats. Elle veut, par ailleurs, assurer une maîtrise effective et une gestion de l'eau de production au regard de l'irrégularité et de l'insuffisance des pluviométries et des multiples conflits constatés autour des ressources en eau et un accès équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.

La JAS a été instituée en 1990, par la vingt cinquième Session de la Commission économique pour l'Afrique et la seizième Conférence des Ministres Africains de l'Économie et du Plan, dans le but de sensibiliser en permanence sur l'importance et l'utilisation des statistiques dans le développement économique et social en Afrique.

Mouonkoun DABIRE

DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE 2022

Les statisticiens réadaptent leurs méthodologies face au contexte sécuritaire

Le Conseil national de la statistique (CNS) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année 2022, le vendredi 16 décembre 2022 à Ouagadougou. Placée sous la présidence du ministre de l'Economie, des finances et de la prospective Dr Aboubakar NACANABO président du CNS, ladite session a été consacrée à la discussion autour de deux thèmes principaux à savoir : « L'adaptation des méthodologies statistiques face au contexte sécuritaire national » et « L'assurance qualité des données ».



Secrétaire général du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective Nicolas KOBIANE, représentant le président du Conseil national de la statistique



Boureima OUEDRAOGO, Directeur général de l'INSD

Pour la deuxième fois de l'année, la communauté statistique s'est réunie en session ordinaire pour dresser le bilan des réalisations au titre de l'année 2021 et de dégager les perspectives pour 2023. Occasion pour le Secrétaire général du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective Nicolas KOBIANE, représentant le président du Conseil national de la statistique, de saluer la mise en œuvre de certaines réformes qui ont permis d'améliorer la planification et le suivi des activités statistiques au Burkina Faso, ainsi que la production et la diffusion de l'information statistique. Il a loué l'initiative des techniciens qui vise à adopter de nouvelles pratiques afin de disposer de données actualisées et fiables pour s'accommoder aux exigences de l'heure.

Le contexte national marqué par l'insécurité due aux attaques terroristes traduit à la fois la nécessité de transformer les processus de collecte de données pour tenir compte de ce contexte mais aussi de prendre en compte les besoins de la lutte contre l'insécurité dans les priorités en matière de production statistique, a indiqué Nicolas KOBIANE.

En effet, la situation sécuritaire affecte considérablement les opérations de collecte.

Selon le Directeur général de l'INSD, Boureima OUEDRAOGO, le déplacement des populations dans divers endroits du territoire national rend souvent obsolète les données collectées. A cela, il faut ajouter l'inaccessibilité de certaines localités.

Pour faire face à cette situation, les acteurs du système statistique national se réadaptent en adoptant des stratégies résilientes. A cet effet, deux communications ont été faites.



Pour faire face à cette situation, les acteurs du système statistique national se réadaptent en adoptant des stratégies résilientes



La première est celle de Gérald Beb-Zinda ZONGO, ingénieur statisticien à l'INSD, qui dans sa communication, a proposé plusieurs pistes de solution basées sur une stratégie de résilience qui tranche d'avec les approches traditionnelles.

Pour lui, cette stratégie se décline en trois axes. Il s'agit, d'une part, de l'amélioration de la qualité de la production statistique en s'adaptant aux contextes sécuritaire et sanitaire difficiles et, d'autre part, de la modernisation et de la rationalisation du système de production statistique en tirant profit des avancées technologiques et des récents développements méthodologiques. Cette stratégie de résilience vise à assurer l'autonomie et la pérennité de la production statistique en apportant des réponses aux difficultés transversales. Elle devra coûter près de 5 milliards de francs CFA.

La seconde communication à l'adresse des participants à cette session a porté sur la démarche qualité dans la production des statistiques officielles. Le sujet a été développé par Aziz ILBOUDO, ingénieur statisticien à l'INSD. Cette communication a eu pour objectif de sensibiliser les membres du Conseil sur les mécanismes, outils et méthodes permettant de garantir que les processus statistiques mis en œuvre répondent aux standards de qualité approuvés par le Burkina Faso.

Le Conseil national de la statistique se réunit deux fois chaque année en session ordinaire, afin de statuer sur les questions majeures relatives à l'organisation, à la coordination et au fonctionnement du système statistique national.

 *Mouonkoun DABIRE*



CAFÉ STATISTIQUE

L'INSD se dévoile à la presse

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a organisé ce 8 décembre 2022 à Ouagadougou, la première édition de son Café statistique, une rencontre voulue par les premiers responsables de la maison pour échanger avec les professionnels des médias autour des productions statistiques



Le Directeur général de l'Institut a salué les efforts fournis par les médias pour relayer les informations statistiques auprès des populations

Le « café statistique » se veut un cadre de renforcement de la diffusion statistique et la promotion de l'utilisation des données. Pour le Directeur général de l'INSD Boureima OUEDRAOGO, l'importance des statistiques n'est plus à démontrer. C'est pourquoi les acteurs du système statistique national s'évertuent à produire des données de qualité pour faciliter la prise de décision.

En effet, le « café statistique » est une opportunité d'informer les hommes de médias sur la disponibilité des



Les professionnels des médias

données, de favoriser leur culture statistique et l'utilisation d'indicateurs statistiques dans les débats publics afin d'évaluer des actions publiques. Il sert aussi de tribune pour les professionnels de la statistique de faire connaître les principaux résultats des opérations statistiques dont les rapports complets sont parfois destinés à un public spécialisé. Le premier responsable de l'Institut a salué les efforts fournis par les médias pour relayer les informations statistiques auprès des populations.

Pour ce premier face à face entre l'INSD et les hommes de médias, trois sujets étaient au menu des échanges. Il s'agit de la présentation de l'INSD et ses missions, l'Indice harmonisé des prix à la consommation et la présentation de la plateforme de données ouvertes du Burkina Faso.

De la présentation faite par le Directeur de l'informatique et du management de l'information statistique Pascal NAKELSE, l'INSD est l'organe officiel de l'Etat en matière d'information statistique. A ce titre, il est chargé de la mise en place d'un système national intégré pour l'élaboration et la diffusion des statistiques officielles en matière économique, démographique, sociale et environnementale.

Il élabore et met en œuvre les programmes de renforcement des capacités techniques et professionnelles adaptés au besoin du système statistique national. Il effectue le traitement, l'analyse et la publication des statistiques officielles de l'Etat, suivant les normes nationales et internationales. L'INSD prépare et exécute les recensements généraux de la population et des enquêtes démographiques nationales. L'institut assure le secrétariat technique du Conseil national de la statistique.

Les journalistes se sont réjouis de s'être mieux éclairés sur les missions de l'INSD. Des missions de production, figurent l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) qui a fait l'objet d'une présentation. Pour le spécialiste des prix



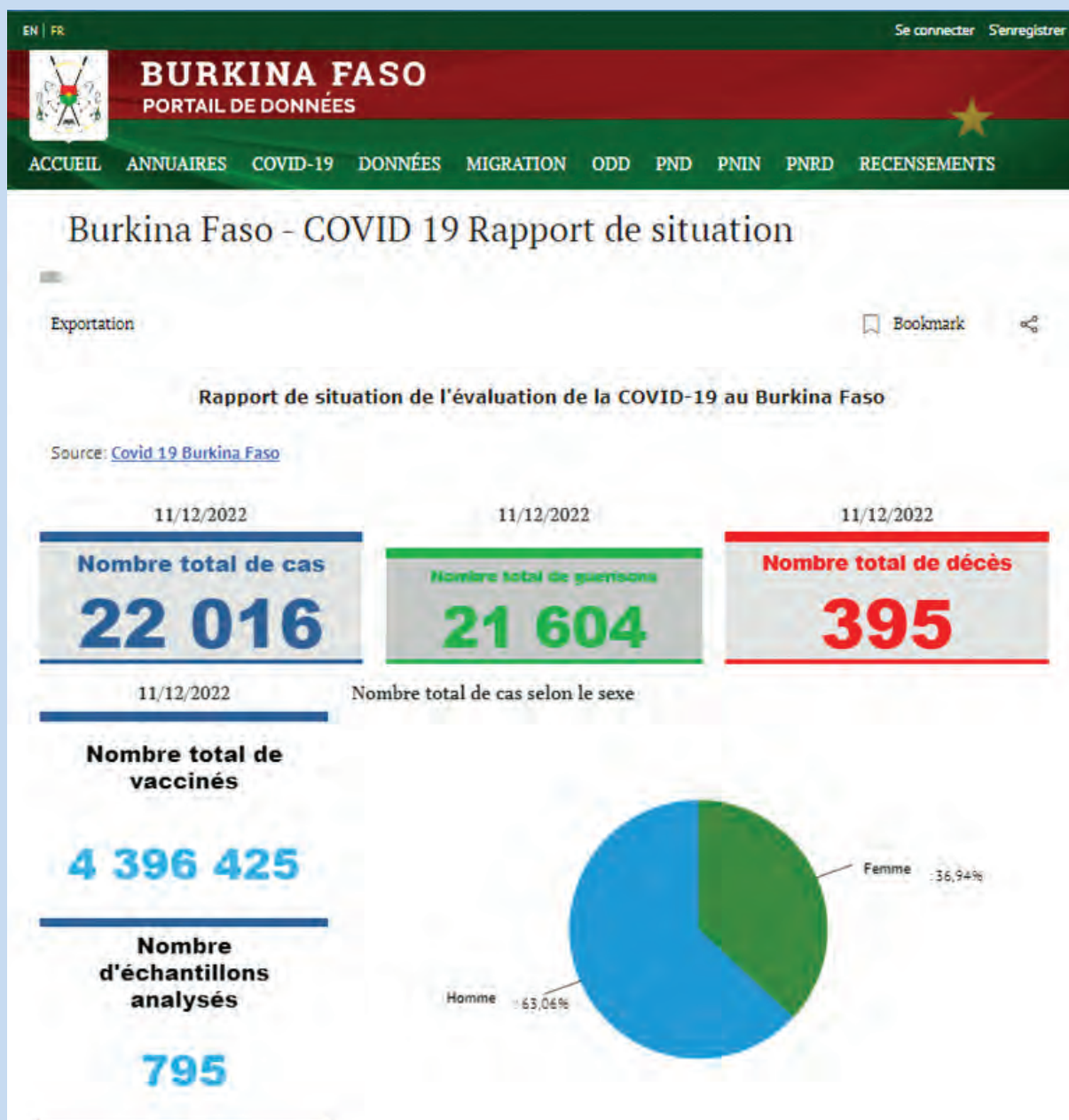
Présentation de la plateforme des données ouvertes du Burkina

à la consommation Paul TIENDREBEOGO, l'IHPC sert d'instrument de mesure de l'inflation dans l'économie. La maîtrise de l'inflation est primordiale si l'on veut préserver

la valeur de la monnaie locale. Ledit indicateur est produit chaque mois afin de suivre l'évolution des prix au niveau national. Il est publié à travers les différentes plateformes de communication de l'INSD.

En effet, le portail des données ouvertes du Burkina (ODP) était le dernier sujet au cœur des échanges. Selon son administrateur principal Adama NABAYAOGO, l'ODP est accessible au <http://burkinafaso.opendataforafrica.org>. Le portail est conçu pour organiser, stocker, sécuriser et présenter les données d'une manière uniforme. Elle permet de disposer des données nationales, infranationales et régionales à des fins de suivi et d'évaluation.

Mouonkoun DABIRE





PRODUCTION STATISTIQUE

Des méthodologies adaptées comme résilience à la nouvelle donne sécuritaire

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) veut adapter les méthodologies statistiques aux contextes sécuritaires et sanitaires. Avec tous les acteurs du Système statistique national (SSN), ils réfléchissent aux meilleures stratégies.

Selon les premiers responsables de l'INSD, ce projet d'adaptation des méthodologies statistiques vise à poursuivre la production de statistiques officielles pour répondre aux besoins des utilisateurs à travers une stratégie de résilience, dans ce contexte de crises. Tout en exploitant la plénitude de méthodes qu'offre la technologie, dans un élan d'innovation, la nouvelle trouvaille va créer les sentiers d'une rupture avec les approches traditionnelles, que les statisticiens ont jugé « plus robustes certes, mais fragiles et coûteuses ».

La nouvelle approche qui s'est voulue participative a permis aux producteurs du SSN d'établir un diagnostic technique des procédures d'échantillonnage, des méthodes de collecte et des approches de traitement de données des grandes opérations statistiques de la période quinquennale 2018 à 2022. Pour réduire les risques liés à sa mise en œuvre, les acteurs ont par la suite fait une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces des méthodes courantes de production de statistiques publiques et ont suggéré deux blocs de stratégies, sur le plan technique. Le premier pour permettre la résilience en corrigeant les faiblesses et en consolidant les forces, et le second pour créer une rupture en exploitant les opportunités et en cherchant des solutions aux menaces possibles. La stratégie de résilience suppose de découper

le territoire en zones accessibles et zones non accessibles, recruter un agent de collecte local, restreindre la portée géographique des résultats, prendre en compte le volet sécuritaire dans la budgétisation des opérations. Sur le plan financier, un plan d'actions triennal 2023-2025 a été proposé afin de faire le plaidoyer au plus haut niveau (Etat et PTFs) pour son financement. Le plan est estimé à 5 milliards de FCFA. Les responsables de l'INSD ont exhorté les acteurs des différents appareils statistiques à contribuer à la mise en œuvre de la nouvelle approche afin de garantir une production statistique de qualité quelle que soit l'hypothèse d'évolution de l'environnement sécuritaire et sanitaire.

Les crises sécuritaires et sanitaires ont affecté les activités statistiques. De nombreuses opérations statistiques ont été planifiées à l'échelle nationale, mais par la suite, elles ont été réalisées partiellement ou totalement reportées à d'autres échéances du fait de la contrainte sécuritaire progressive et complexe. Selon les sources officielles, une partie du territoire national serait hors du contrôle de l'administration centrale.

✍️ **Abdoul Aziz ILBOUDO**
Gérald Wilfried ZONGO

Au titre de la résilience, les stratégies recommandées sont les suivantes :

- Stratifier le territoire en zones accessibles et zones non accessibles ;
- Coupler systématiquement les enquêtes avec une enquête auprès des PDI ;
- Pour la strate non accessible :
 - Recruter un agent de collecte local ;
 - Déplacer les ménages échantillonnés pour l'entretien ;
- Prévoir un psychologue pour la prise en charge des risques ;
- Restreindre la portée géographique des résultats
- Post stratifier et repondérer les données ;
- Imputer par les plus proches voisins
- Prendre en compte le volet sécuritaire dans la budgétisation des opérations

Au titre de la résilience, les stratégies recommandées sont les suivantes :

Phase de la conception :

- ▲ Utiliser la densité de téléphones mobiles par zone pour mettre à jour les tailles des ZD
- ▲ Utiliser les zones de couverture des relais téléphoniques comme unité primaires
- ▲ Utiliser les images satellitaires ou photos aériennes (drones) pour dresser la base de sondage du second degré
- ▲ Utiliser les plans d'adressage en milieu urbain pour dresser la base de sondage du second degré

Phase de la collecte :

- ▲ Enquête SMS
- ▲ Enquête par WhatsApp
- ▲ Enquête en ligne
- ▲ Enquête par mail
- ▲ Enquête par téléphone (satellitaire dans les zones sans réseau)
- ▲ Interactive Voice Response (IVR)

Phase du traitement :

- ▲ Utiliser les données des téléphonies et satellitaires pour redresser les pondérations
- ▲ Mettre en place des modèles économétriques de prédiction des indicateurs
- ▲ Exploiter les données d'état civil pour redresser les pondérations ou obtenir des informations complémentaires
- Exploiter les données satellitaires ou des photographies aériennes pour obtenir certaines informations (parcelles agricoles, superficies emblavées, rendements agricoles, faune et flore, ouvrages de mobilisation des ressources en eau, déforestation et la dégradation des terres, etc.)
- ▲ Exploiter les données secondaires (les données d'identification de l'Office National d'Identification, de la CENI, de l'ANPE, de CAMPUSFASO, les statistiques scolaires, sanitaires et les déclarations statistiques et fiscales, les bases de clients de la SONABEL et de l'ONEA, Mobile money, etc.) pour combler des déficits en informations et pour entraîner les modèles de prédiction.



MORTALITE AU BURKINA FASO (5E RGPH)

La mortalité, un phénomène démographique peu enregistré à l'état civil

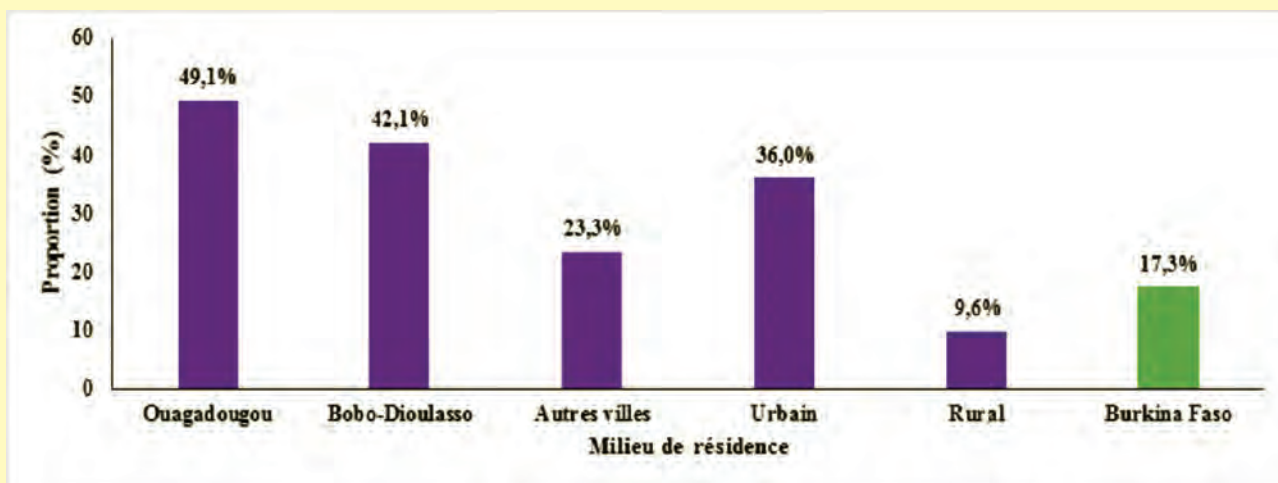
Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'état civil est le moyen permettant au pays l'enregistrement continu et exhaustif des naissances, des décès et de la situation maritale de leurs habitants. Le code des personnes et de la famille prévoit des dispositions pour l'établissement des différents actes d'état civil qui permettent à tout individu de jouir pleinement de ses droits civiques. Ainsi, l'établissement d'un acte d'état civil est à la fois un droit et un devoir.

Contrairement aux naissances, la déclaration des décès à l'état civil n'est pas très ancrée dans la société burkinabè, malgré les dispositions du Code des personnes et de la famille où l'article 117 stipule que les décès doivent être

déclarés dans un délai de deux (02) mois à l'officier de l'état civil du lieu de décès.

Les résultats du RGPH 2019 indique en effet, un faible niveau de déclaration des décès à l'état civil. Pour l'ensemble des décès collectés au cours des douze derniers mois, seulement 17,3% ont été déclarés à l'état civil. Ce niveau est variable selon le milieu de résidence. La proportion des décès déclarés à l'état civil est trois fois plus élevée en milieu urbain (36%) par rapport au milieu rural (9,6%) (Cf. Graphique 1). En milieu urbain, c'est à Ouagadougou (49,1%) et à Bobo Dioulasso (42,1%) que les décès sont le plus déclarés à l'état civil.

Proportion (%) des décès déclarés à l'état civil selon le milieu de résidence



Il existe des disparités dans la déclaration des décès à l'état civil en fonction des caractéristiques du défunt. Les décès masculins (15%) sont plus déclarés à l'état civil que les décès féminins (12,8%). Considérant l'âge, moins de 10% des décès des moins de 15 ans sont déclarés. Les décès des personnes âgées entre 35-64 ans sont les plus déclarés à l'état civil (18,4%) (Tableau 1).

Proportion (%) de la déclaration des décès à l'état civil selon les caractéristiques du décédé

Caractéristiques du décédé		Déclaration du décès à l'État Civil	
		OUI	NON
Sexe	Masculin	15,0	85,0
	Féminin	12,8	87,2
Groupe d'âge	0 an	9,9	90,1
	1-4 ans	7,8	92,2
	5-14 ans	9,4	90,6
	15-34 ans	14,6	85,4
	35-64 ans	18,4	81,6
	65 ans et +	15,4	84,6
Ensemble		17,3	82,7



Proportion (%) des décès déclarés à l'état civil selon le milieu de résidence

La mortalité dans l'enfance fait référence à la mortalité des enfants de moins de cinq ans. La mortalité des moins de cinq ans est toujours élevée au Burkina Faso. Sur 1000 naissances vivantes, 87 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Elle est plus élevée chez les garçons (91,6 %) que chez les filles (83,5 %).

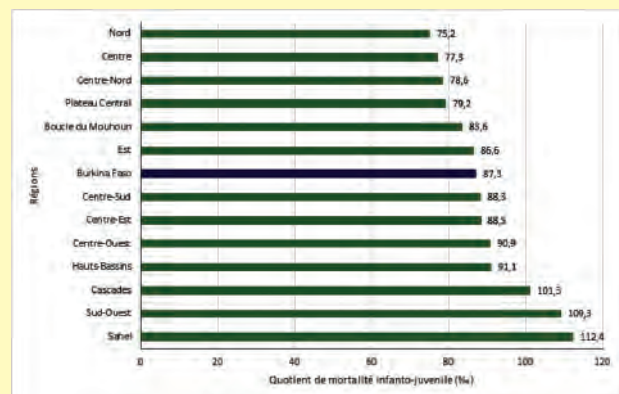
L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants vivant en ville ont plus de chance de survivre que ceux du milieu rural. En effet, 89 enfants sur 1000 naissances survenues en milieu rural, n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire contre 78 enfants sur 1000 en milieu urbain (Tableau 2).

Quotients de mortalité infanto-juvénile (en ‰) par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	79,7	77,1	78,2
Rural	94,3	85,0	89,3
Ensemble	91,6	83,5	87,3

La mortalité infanto-juvénile varie selon les régions. Sur les treize régions, sept (7) présentent une mortalité supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit des régions du Sahel, du Sud-Ouest, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest, du Centre-Est et du Centre-Sud. Parmi ces régions, celles du Sahel (112,4 ‰), du Sud-Ouest (109,3 ‰) et des Cascades (101,3 ‰) présentent des quotients de mortalité supérieurs à 100 ‰. A l'opposé, les régions du Nord (75,2 ‰) et du Centre (77,3 ‰) ont les plus faibles niveaux de risque de décès avant l'âge de cinq ans (Graphique 2).

Quotients de mortalité infanto-juvénile (‰) par région de résidence



Une espérance de vie de plus en plus croissante : une longévité plus féminine

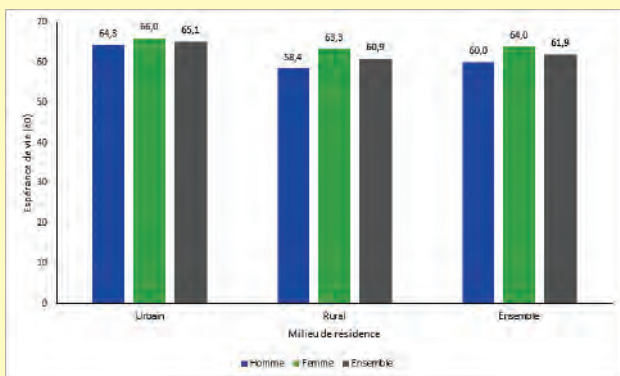
L'espérance de vie à la naissance est le nombre moyen d'années qu'un individu espère vivre si les conditions sanitaires du moment restent constantes.

En 2019, selon les résultats du RGPH, tout individu qui naît au Burkina Faso vivrait 61,9 ans. Pour les femmes, cette espérance de vie à la naissance est estimée à 64 ans contre 60,0 ans pour les hommes soit une différence de 4,0 ans au profit des femmes. Cette supériorité de l'espérance de vie des femmes par rapport aux hommes aurait des causes d'ordres biologique et social.

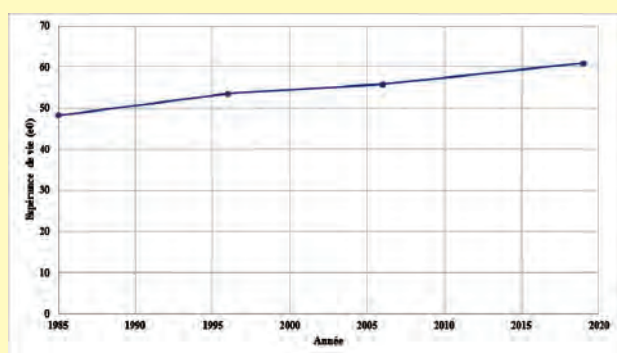
L'analyse de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence, présente des disparités. En effet, l'espérance de vie à la naissance estimée en milieu urbain (65,1 ans) est plus élevée que celle du milieu rural (60,9 ans). L'écart entre ces deux milieux est de plus de 4 ans. Les tendances selon le sexe dans chaque milieu sont similaires à celles du pays. Cependant, l'écart de l'espérance de vie des femmes par rapport aux hommes en milieu rural est de 4,9 ans contre 1,7 ans en milieu urbain (Graphique 3).



Espérance de vie à la naissance (en année) par le milieu de résidence selon le sexe



Evolution de l'espérance de vie à la naissance (en année) de 1985 à 2019



L'espérance de vie au Burkina Faso a connu une augmentation au fil des années. En quarante-quatre (44) ans, elle est passée de 42 ans en 1975 à 61,9 ans en 2019 (Graphique 4). Soit un gain annuel moyen de 0,45 an sur la période.

Un recul de la mortalité maternelle malgré un niveau encore élevé

L'une des cibles des politiques et programmes de santé dans les pays en voie de développement est la mortalité maternelle. D'ici à 2030, la communauté internationale vise à travers les ODD, une baisse de la mortalité maternelle en dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.

Au recensement de 2019 le rapport de mortalité maternelle est estimé à 222,9 pour cent mille naissances vivantes ; ce qui signifie que sur 100 000 naissances vivantes, près de 223 femmes décèdent pour des raisons liées à la grossesse.

L'analyse selon le milieu de résidence montre des disparités. En effet, le rapport de mortalité maternelle est plus élevé en milieu rural comparativement au milieu urbain (231,4 pour 100 000 naissances contre 185,7). Il demeure que le niveau de mortalité maternelle est toujours élevé quel que soit le milieu de résidence considéré (Tableau 3).

Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence

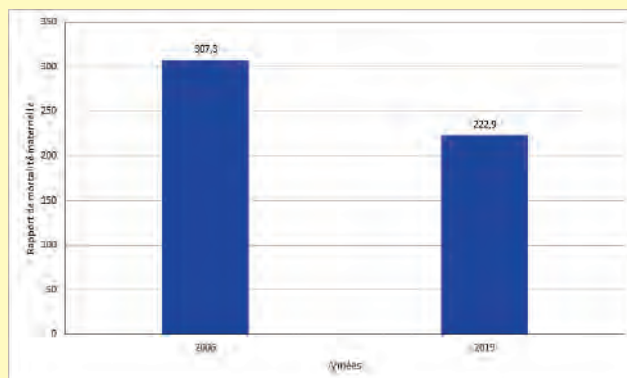
Milieu de résidence	Rapport de mortalité maternelle (pour 100000)	Proportion de décès maternelle (en %)	Risque de décès maternel sur la durée de vie
Urbain	185,7	12,7	0,008
Rural	231,4	13,8	0,014
Ensemble	222,9	13,7	0,013

La proportion des décès liés à des causes maternelles dans l'ensemble des décès de la population féminine est de 13,7%. Cette proportion en milieu urbain est inférieure à celle du milieu rural.

La probabilité qu'une jeune femme burkinabè décède un jour d'une cause liée à la grossesse ou à l'accouchement est d'environ 0,013. Selon l'OMS, cette probabilité est de 1 sur 4900 (0,0002) dans les pays développés, contre 1 sur 180 dans les pays en développement (0,0056). Dans les pays connus pour leur fragilité, ce risque est de 1 pour 54 (0,018)¹. Le risque de décéder de cause maternelle est donc relativement élevé au Burkina (Tableau3).

Malgré le niveau encore élevé du rapport de mortalité maternelle, il connaît néanmoins un recul par rapport à 2006. En effet, il est passé de 307,3 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2006 à 222,9 décès en 2019 (Graphique 5).

Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000) de 2006 et 2019



¹<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality>



PNIN-BURKINA :

« En termes de bilan, on peut affirmer que le projet a atteint un niveau très satisfaisant. » dicit Boureima OUEDRAOGO, **Coordonnateur de PNIN BURKINA**

La Plateforme nationale d'information pour la Nutrition (PNIN) est un projet lancé officiellement le 21 janvier 2019 au Burkina. Soutenu par la délégation de l'Union européenne, ce projet a pour principal objectif de renforcer les systèmes d'analyse des données pour la nutrition afin de mieux informer les décideurs. Après cinq (05) ans de mise en œuvre, la PNIN est à la fin de sa phase 1 estimée à un coût de 1 milliard 92 millions 729 mille Francs CFA. A travers cet interview, le Coordonnateur du projet, M. Boureima OUEDRAOGO, fait le bilan de la mise en œuvre de la PNIN 1.

Que peut-on savoir de la PNIN et de ses principales missions ?

La Plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN) est une initiative internationale visant à renforcer les capacités des pays à générer et utiliser les informations disponibles pour appuyer la mise en œuvre des politiques de lutte contre la malnutrition dans les pays. Le Burkina Faso a adhéré à cette initiative en 2017 et dans ce cadre, le pays a bénéficié de l'accompagnement des partenaires dont l'Union Européenne et l'agence du royaume-Uni pour l'aide internationale dans la mise en place de la plateforme au Burkina.

En effet, la question de la malnutrition est très importante pour les pays en voie de développement et notamment le Burkina Faso. En 2018, les prévalences de la malnutrition chronique et de la malnutrition aiguë s'élevaient respectivement à près de 25% et de 8,9% chez les enfants de moins de 5 ans. Cette situation assez préoccupante a mobilisé les autorités et les partenaires à déployer toutes actions pour lutter efficacement contre ce fléau. D'où la mise en place de la PNIN qui permet de générer les données, les centraliser et les rendre disponible pour les utilisateurs. Elle permet également de générer les questions d'analyses pour pouvoir informer les politiques afin d'utiliser ses analyses dans le cadre de la lutte contre la malnutrition. La PNIN permet aussi de renforcer la capacité des parties prenantes dans la lutte contre la malnutrition.

A l'étape actuelle du processus de mise en œuvre de la PNIN, quel bilan peut-on dresser en termes de réalisations des objectifs fixés ?

On peut résumer les objectifs de la PNIN en 3 points. Le premier est de mettre en place une unité capable de gérer, d'analyser et de diffuser les données relatives à la



*Boureima OUEDRAOGO, Directeur Général de l'INSD,
Coordonnateur de PNIN Burkina*

nutrition. Cette unité logée au sein de l'INSD devrait réaliser un certain nombre d'activités notamment la mise en place d'une plateforme électronique, la collecte et la centralisation de données et la production d'un certain nombre d'indicateurs et de données pour pouvoir permettre d'accompagner le processus de mise en œuvre des politiques publiques contre la malnutrition. A ce niveau, plusieurs activités ont pu être réalisées. Aujourd'hui nous avons la plateforme web qui est disponible et qui regroupe plusieurs informations produites au niveau de l'INSD et des structures sectorielles. Cette plateforme est accessible en ligne et utilisée par les différents acteurs. La mise en place de cette plateforme permet de rendre visible les différentes stratégies et les résultats en termes de lutte contre la malnutrition.



Le deuxième objectif vise les activités de production, d'analyse sur les questions thématiques liées à la malnutrition. A ce niveau sept questions de recherche ont été formulées depuis le début du projet. A ce jour, toutes ces 7 questions ont été analysées et bouclées. Ce qui signifie qu'on dispose de rapports qui traitent de façon assez approfondie ces questions. Ces documents formulent des recommandations et des messages clés qui peuvent être utiles aux décideurs.

Pour ce qui est du volet de renforcement des capacités qui constitue le troisième objectif, une dizaine de sessions ont été organisées au profit de plus de 200 cadres de différents ministères qui interviennent dans le cadre de la lutte contre la malnutrition. Ce qui permet aujourd'hui d'avoir un vivier de cadres au sein de l'administration, capables soit d'analyser les questions relatives à la nutrition ou d'utiliser les informations pour suivre les différentes actions qui sont menées.

En termes de bilan, on peut affirmer que le projet a atteint un niveau très satisfaisant.

Nous avons par ailleurs des cadres de concertations à l'internationale et de ces rencontres, on peut être assuré que la mise en œuvre de la PNIN au Burkina connaît un succès. A travers également les échanges avec l'équipe de coordination internationale (C4N) nous recevons les appréciations qui montrent que nous avons pu faire des progrès dans le cadre de la PNIN au Burkina Faso.

Quelles ont été les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la PNIN ?

Les difficultés ne manquent pas dans la mise en œuvre d'un tel projet car c'est un projet qui mobilise différents acteurs de différents secteurs.

D'abord, pour toujours assurer la coordination, les concertations afin d'amener tout le monde à comprendre et à accepter un certain nombre de chose n'était pas chose évidente. Mais avec les différentes concertations, tous les acteurs ont pu participer de façon très convenablement au processus de mise en œuvre de la PNIN.

Ensuite, il y avait la difficulté liée à la situation internationale marquée par la pandémie à coronavirus qui est intervenue en 2020. Ce qui a ralenti les activités aussi bien au niveau de la PNIN que dans d'autres secteurs et cela a joué à l'atteinte de nos objectifs au premier moment de la mise en œuvre du projet.

En outre, il y a la difficulté liée à la situation sécuritaire du pays. Ce qui n'est pas sans impact sur les activités du projet étant donné que pour certaines activités il faut aller sur le

terrain afin d'échanger avec les partenaires. Cette situation a impacté la mise en œuvre du projet.

Enfin, on peut ajouter le démarrage un peu difficile du projet. Nous avons eu du retard dans la mise en place des instances du projet. Toutefois les choses sont allées plus vite quand les instances se sont mises en place.

La phase 1 du projet est à son terme et la phase 2 a déjà commencé sa mise en œuvre. Quels sont les nouveaux défis de cette seconde phase et les chances de pérennité du projet ?

Les chances de pérennité sont bonnes parce que la PNIN est d'abord une initiative internationale avec une bonne mobilisation de certains partenaires pour accompagner ce processus. Au regard des résultats assez satisfaisants aussi bien au niveau du Burkina Faso que dans les autres pays, nous avons bon espoir que les partenaires resteront mobiliser pour accompagner le projet.

Aussi, la question de la nutrition est une question relativement importante. Ce qui veut dire que tous les efforts devraient être maintenus par les Etats et les partenaires pour poursuivre la mise en place d'une condition favorable pour atteindre les objectifs en matière de nutrition. Dans ce cadre, les Etats et les partenaires pourraient poursuivre les efforts pour l'atteinte des objectifs de la PNIN. Par ailleurs, une condition favorable à la pérennisation de la PNIN, est mis en place du projet au sein des structures existantes comme l'INSD, le STAN et d'autres structures. Dans ce sens, les acteurs formés sont des cadres de l'administration et pourront poursuivre les activités.

Toutefois pour les questions de financement, il n'est pas évident pour les Etats de pouvoir mobiliser les ressources conséquentes pour accompagner ce genre de processus. Pour un pays comme le Burkina, il y a d'autres difficultés liées à la sécurité. Néanmoins, nous pensons qu'il y a des conditions assez favorables pour que la PNIN puisse se poursuivre.

Du reste, la deuxième phase du projet est déjà en cours avec l'accompagnement des partenaires. Cette deuxième phase met le focus sur le volet gouvernance des questions de nutrition alors que la première a mis l'accent sur la collecte, la centralisation des données, la production de l'information et le renforcement de capacité. Ce qui veut dire qu'il va falloir renforcer la coordination et l'utilisation de l'information.

✍️ *Propos recueillis par Kassoum SORI*



2023

La rédaction du JBS
vous souhaite une bonne
et heureuse année

5^e RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION



5^e RGPH